

Le Prozac peut désormais être prescrit aux enfants

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a annoncé le 05 février 2008 que le Prozac peut désormais être prescrit pour les enfants (âgés de plus de 8 ans)

Prozac chez l'enfant: effets sur la croissance? Mise en garde de l'Afssaps

PsychoMédia - Publié le 05 février 2008

De nouvelles recommandations sur le bon usage des antidépresseurs pour le traitement de la **dépression majeure** chez l'enfant et l'adolescent ont été publiées le 5 février par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps).

En 2005, l'Agence Européenne du médicament (EMA) déconseillait l'utilisation des antidépresseurs inhibiteurs de la recapture de la sérotonine (IRS) ainsi que d'autres antidépresseurs apparentés chez l'enfant et l'adolescent pour traiter les **troubles dépressifs**. Toutefois, le traitement médicamenteux pouvait être envisagé dans certaines situations cliniques.

En août 2006, l'EMA avait émis un **avis favorable à l'utilisation du Prozac** pour le traitement des **épisodes dépressifs** majeurs chez les enfants âgés de 8 ans ou plus.

Dans le communiqué émis aujourd'hui, l'Afssaps incite toutefois à la **prudence**. Outre le risque de **comportement suicidaire** et agressif déjà mis en évidence, l'organisme s'inquiète "des effets délétères de la **fluoxétine** sur la **croissance** et la **maturation sexuelle**, en particulier des **atteintes testiculaires irréversibles**", apparus lors d'une étude préclinique chez le rat juvénile. Face à ces données "préoccupantes" et dans l'attente "d'études complémentaires", l'Afssaps, tous comme les Néerlandais, se démarque de la position européenne en recommandant que la prescription de **fluoxétine** chez l'enfant "**pendant les périodes pré- et péripubère**" soit effectuée "par un psychiatre ou pédopsychiatre" et accompagnée d'"un suivi de la croissance et du développement pubertaire". Chez l'adolescent, "**pendant la période postpubère**", la prescription peut être effectuée par un généraliste avec un suivi "similaire à celui recommandé pour l'adulte". L'Afssaps réitère également sa recommandation que l'antidépresseur ne soit pas un traitement de première intention chez l'enfant et l'adolescent". En cas de dépression d'intensité modérée ou sévère, le jeune doit d'abord bénéficier d'une psychothérapie. Si le traitement psychothérapique s'avère insuffisant, le recours à un antidépresseur peut être envisagé, "sous surveillance étroite", et sans interrompre pour autant la psychothérapie.

PsychoMédia avec sources: Afssaps - Le Monde

Médicaments - Prozac aux enfants : "oui mais"

La prescription de Prozac chez les enfants de 8 ans et plus doit être strictement encadrée, précise l'Afssaps, l'agence française du médicament.

La molécule peut être associée à des **comportements suicidaires** ou des **retards de développement**.

M. D. - le 06/02/2008 - 12h41

Un antidépresseur est prescrit chaque année à un enfant ou ado sur cinq souffrant de **dépression**. Cela représente **10.000 enfants** et **30.000 adolescents** par an. Parce que le phénomène est loin d'être anodin et que ce type de traitement peut entraîner de **graves effets indésirables**, notamment des **pulsions suicidaires**, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a mis à jour ses recommandations sur le bon usage des antidépresseurs chez les jeunes.

Au cœur de cette actualisation, la prescription de Prozac. En août 2006, l'Agence européenne du médicament (EMA) a autorisé l'usage de ce médicament dans le "**traitement des épisodes dépressifs majeurs d'intensité modérée à sévère, en association à un traitement psychothérapique**, chez les enfants âgés de 8 ans ou plus, pour lesquels un traitement psychothérapique seul n'est pas suffisant".

Or, "les résultats d'une étude préclinique chez le rat juvénile ont montré des effets délétères de la **fluoxétine** [la molécule du Prozac] sur la croissance ainsi que sur la **maturation sexuelle** et les **organes sexuels**, en particulier des **atteintes testiculaires irréversibles**", note l'agence française. L'EMA a demandé au laboratoire Lilly qui commercialise le Prozac des études complémentaires sur cette question mais leurs résultats "*ne sont pas disponibles à ce jour*".

40.000 enfants sous Prozac en France Par La rédaction du Post , le 06/02/2008

Frédéric Kochman, pédopsychiatre dans un Centre Médico-Psychologique (CMP) dans le Nord, reconnaît que 40.000 enfants sont aujourd'hui sous antidépresseurs en France. Il explique pourquoi, au micro de Jean-Jacques Bourdin sur RMC.

Soigner un enfant en lui donnant du Prozac, n'est-ce pas dangereux?

"Ce qui est le plus dangereux, c'est de ne pas soigner les déprimés. 25% des jeunes de 18 ans ont déjà connu un état dépressif dans leur vie, et ce sont des études menées auprès de milliers de jeunes dans le monde qui le disent."

Quel est l'état mental des adolescents aujourd'hui?

"Toutes les cinq minutes en France, un adolescent fait une tentative de suicide. J'ai déjà soigné un enfant de 6 ans qui avait essayé!"

► Ne peut-on pas prescrire autre chose du Prozac?

"Le Prozac, c'est l'ultime recours. Le principal traitement de la **dépression**, c'est la psychothérapie. Cependant, si elle est inefficace, si l'adolescent est dans un état d'épuisement psychique, il faut prescrire du Prozac."

Le Prozac dangereux?

Selon Le Monde, l'Agence française de sécurité sanitaire (Afssaps) pointe du doigt les **risques de santé** que peut poser le Prozac donné aux enfants et aux ados : risque de **comportement suicidaire, problèmes de croissance, voire atteintes testiculaires irréversibles**... "Il faut vraiment réfléchir à quatre fois avant de faire une telle prescription" pour l'Afssaps.

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé émet cependant de fortes réserves sur l'utilisation de cet antidépresseur.

Laure Daussy (lefigaro.fr) 06/02/2008

Un enfant en état de grande dépression pourra désormais être mis sous **anti-dépresseurs**.

L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS) a accordé mardi une "extension d'indication" pour le Prozac, jusqu'alors réservé aux adultes. Quelque **40 000 enfants sont concernés**.

Cette décision fait suite à l'autorisation de la prescription de Prozac aux enfants par l'Agence européenne du médicament (EMA), en août 2006. Mais l'AFSSAPS voulait encadrer cette prescription avant de l'autoriser en France. Elle émet donc de fortes réserves.

► Risques pour le développement des organes sexuels

► Car être sous Prozac à huit ans peut s'avérer **dangereux**. Une étude effectuée sur de jeunes rats révèle que ce médicament peut entraîner des **problèmes de croissance** et de **développement des organes sexuels**, "en particulier des **atteintes testiculaires irréversibles**" précise le rapport. En outre, il peut entraîner un **comportement suicidaire**, surtout en début de traitement.

L'Agence européenne du médicament (EMA) a même commandé des études complémentaires au laboratoire Lilly qui produit le médicament, dont les résultats ne sont pas encore connus. Dès lors, pourquoi l'autoriser dès maintenant aux enfants ? "C'est la seule solution pour aider certains jeunes patients", réplique Nathalie Deleau, chef de l'unité de pharmacovigilance à l'AFSSAPS.

►►► Ce que les études démontrent encore, c'est que **les effets secondaires du Prozac chez les enfants** sont les mêmes que chez les adultes : **vertiges, nausées, nervosité et difficulté à se concentrer**. Bon... votre médecine vous dira probablement qu'il n'y a pas de problèmes avec la difficulté à se concentrer, il n'aura qu'à prescrire en même temps de la Ritaline et le tour sera joué! Cela vous semble absurde? Pourtant, ça se fait déjà!

Traiter les enfants agités : l'Unité de soins intensifs du soir

Interview de Corinne Ehrenberg

Je pense que la psychanalyse a apporté une compréhension des enjeux psychodynamiques à la pratique psychiatrique.

Mais il ne faut pas se fixer sur la Ritaline. Le Tercian, puissant neuroleptique, prescrit en psychiatrie adulte est désormais disponible en solution buvable à partir de 3 ans. La Ritaline, c'est comme le **Prozac**, c'est comme le Frigidaire, ça va devenir un terme générique pour parler de toute une classe de médicaments qui arrive sur le marché à destination des enfants. Le Frigidaire pour les réfrigérateurs, le Prozac pour tous les antidépresseurs.

Certaines choses ont toujours existé. On aurait pu par exemple s'intéresser au Phénergan que les mamans donnaient à leurs enfants pour dormir dans les années cinquante. Peut-être que l'on connaissait moins les risques que l'on faisait courir aux enfants en les droguant dès leur plus jeune âge. La Ritaline, elle, est prescrite à un moment où l'enfant a tout à fait conscience qu'il y a un rapport entre le produit qu'il prend et l'état dans lequel il se sent. Ce lien entre le produit et l'état psychique intérieur, cette façon d'usiner son intérieur mental avec une prescription, une pilule, peut-être un précurseur tout à fait catastrophique de la toxicomanie.

"Surveillance étroite"

Par ailleurs, l'Afssaps souligne que le Prozac, comme les autres antidépresseurs, peuvent entraîner "**un risque de comportement suicidaire (...) particulièrement en début de traitement**".

Les jeunes qui prennent ce type de médicaments doivent donc faire l'objet d'une **"surveillance étroite"** par les médecins et les parents, pointe l'agence. En conséquence, le comité d'experts de l'Afssaps, qui est composé de pédiatres, pédopsychiatres, endocrinologues et toxicologues, recommande que ce soit un **"psychiatre/pédopsychiatre"** qui prescrive de la **fluoxétine** aux jeunes patients. Et ce traitement doit être accompagné **"d'une prise en charge comprenant un suivi de la croissance et du développement pubertaire"**.

Au-delà de trois mois de traitement, **"une consultation auprès d'un pédiatre endocrinologue doit être envisagée en cas de doute sur le déroulement de la croissance ou de la maturation sexuelle"**. L'Afssaps recommande aussi un bilan endocrinien (hormonal) et une réévaluation du traitement "en cas de ralentissement ou d'arrêt de la croissance, ou de retard de la maturation sexuelle".

Du Prozac pour les enfants

Mise à jour le samedi 4 janvier 2003, 15 h 45.

L'agence américaine des drogues a approuvé l'utilisation du **Prozac** pour les enfants de 8 ans et plus. C'est le premier **antidépresseur** approuvé pour les enfants par la Food and Drug Administration. L'agence affirme que plus du quart des enfants, aux États-Unis, souffre de **dépression**.

La prescription du **Prozac** a aussi été acceptée pour les enfants ayant des troubles de **comportements**, comme des **obsessions compulsives**. Mais déjà, deux autres médicaments agissant dans le même sens sont permis par la FDA.

Les effets secondaires du **Prozac** sont les mêmes pour les enfants que pour les adultes, soit la **nausée**, la **fatigue**, la **difficulté à se concentrer**, des **vertiges**. Autant d'effets qui pourraient nuire à l'éducation des jeunes, ce que reconnaît l'agence américaine. De plus, le **Prozac** entraîne chez les enfants des **problèmes de croissance**. En effet, des études ont démontré que les jeunes patients qui prenaient ce médicament grandissaient en moyenne de 1,3 centimètre de moins que les autres enfants, sur une période de 19 semaines, et ne qu'ils ne prenaient pas autant de poids que des sujets normaux.

► Dans les faits, des psychiatres prescrivait déjà du **Prozac** aux enfants depuis plusieurs années. Son autorisation devrait rendre les prescriptions de ce médicament plus fréquentes.

"Une prescription pas anodine"

► *"Nous voulons attirer l'attention des professionnels de la santé sur le fait que cette prescription n'est pas anodine, qu'elle doit être réfléchie et bien cadrée"*, insiste cependant Nathalie Deleau. L'AFSSAPS rappelle ainsi qu'il faut en priorité que l'enfant suive une psychothérapie. Ce n'est que dans le cas où "4 ou 6 séances n'ont pas eu d'effet sur l'enfant" que le traitement peut être envisagé.

►►► Il devra être accompagné d'une **"surveillance étroite"** pour prévenir **des comportements suicidaires** et d'une **surveillance particulière de la croissance et du développement pubertaire**. Si le traitement se prolonge au-delà de 3 mois, une consultation auprès d'un pédiatre endocrinologue doit être envisagée.

► L'agence recommande également que le médicament soit prescrit uniquement par des **psychiatres ou pédopsychiatres, et non des généralistes**. Mais l'AFSSAPS n'émet que des **recommandations et n'impose rien**. *"Le nombre de pédopsychiatres étant insuffisant en France, des généralistes seront amenés à le prescrire aussi"*, déplore ainsi Nathalie Deleau.

En cas de dépression de son enfant, à qui s'adresser? A son médecin traitant?

► "Le problème, c'est que les **médecins généralistes** ne sont pas formés à la **dépression chez l'enfant**. ►►► **Cela représente une heure de cours sur dix ans d'études**. On risque de se retrouver dans la situation des États-Unis, où on prescrit du Prozac à n'importe quelle adolescente en larmes qui vient de se faire larguer par SMS..."

Pourtant, selon, l'Afssaps, la psychothérapie devrait toujours être envisagée avant un recours médicamenteux tel que le Prozac.

Dans le cas d'une **prescription pour un adolescent post-pubère**, l'agence ne voit pas d'inconvénient à ce que la prescription soit effectuée par un généraliste, et le suivi est similaire à celui d'un adulte.

Un dispositif national de suivi pharmacologique a été mis en place pour rassembler et surveiller tous les effets secondaires du médicament sur l'enfant.

►►► Maintenant que l'approbation est donnée, et que les médecins prescriront du Prozac aux enfants sans trop se poser de questions, ce n'est pas très rassurant! Cela soulève aussi d'autres questions importantes : Si le **Prozac nuit à la croissance** et à la **prise de poids**, qu'arrivera-t-il à leur **jeune cerveau** à mesure que nos enfants grandiront et se développeront ??

Évidemment, personne ne connaît la réponse et probablement que personne ne veut vraiment la savoir avant d'avoir vendu assez de Prozac !!! ...

Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Utilisation du Prozac® (**fluoxetine**) dans le traitement de la **dépression majeure** chez l'enfant et l'adolescent

L'Agence européenne du médicament (EMA) recommande d'étendre l'indication du Prozac® (**fluoxetine**) au traitement des **épisodes dépressifs majeurs d'intensité** modérée à sévère chez les enfants âgés de 8 ans ou plus, pour lesquels un traitement de type psychothérapeutique n'est pas suffisant.

En effet, son comité scientifique (CHMP) a considéré le 1er juin 2006 que le bénéfice de l'utilisation du Prozac® dans cette indication l'emporte sur les risques potentiels, tout en demandant au laboratoire Lilly de s'engager à réaliser des études complémentaires sur le profil de sécurité du Prozac®.

Dans la ligne des positions qu'elle a exprimées depuis 2003, l'Afssaps rappelle que le traitement de première intention de la **dépression** chez l'enfant et l'adolescent est la psychothérapie. Un traitement médicamenteux ne peut être envisagé qu'en association avec une psychothérapie et doit être accompagné d'une surveillance étroite du patient.

Prozac® est autorisé chez l'adulte dans la plupart des pays européens, dans le traitement des **épisodes dépressifs majeurs** (c'est-à-dire caractérisés), des **troubles obsessionnels compulsifs** (TOC) et de la **boulimie**. A la demande du Royaume-Uni, le laboratoire Lilly a soumis pour Prozac® une demande d'extension d'indication au traitement des **épisodes dépressifs majeurs** chez l'enfant et l'adolescent. Sur la base d'objections soulevées par la France en termes de sécurité, un arbitrage a été déclenché pour réévaluer le médicament dans ce contexte. L'EMA a examiné les données issues d'études précliniques et cliniques, et de publications scientifiques. Les études cliniques comparaient le Prozac® au placebo dans le traitement de la **dépression** chez l'enfant et l'adolescent.

A la suite de cette évaluation, l'EMA a conclu que dans le traitement de la dépression majeure :

- les études chez l'enfant et l'adolescent montrent un effet bénéfique du Prozac® ;
- le Prozac® doit être utilisé en association à un traitement psychothérapeutique chez les patients n'ayant pas répondu à 4 à 6 séances de psychothérapie seule ;
- la dose initiale de Prozac® doit être de 10 mg par jour et peut être augmentée jusqu'à 20 mg par jour après une à deux semaines de traitement ;
- en cas d'absence d'amélioration clinique après 9 semaines, le traitement par Prozac® devra être reconsidéré ;
- des études complémentaires chez l'animal en termes de **développement sexuel**, de **comportement émotionnel** et de **toxicité testiculaire** devront être réalisées ;
- Par ailleurs, le laboratoire va mettre en place une surveillance spécifique de la sécurité d'emploi, en particulier du **développement sexuel**, chez les enfants traités ;

▶▶▶ Les prescripteurs et les parents doivent surveiller étroitement les enfants et les adolescents traités et rechercher tout **comportement suicidaire**, particulièrement en début de traitement.

L'Afssaps a diffusé en février 2006 une Mise au point sur le bon usage des antidépresseurs au cours de la dépression chez l'enfant et l'adolescent. Elle rappelle que le traitement de première intention de la dépression chez l'enfant et l'adolescent est la psychothérapie. Dans les situations où la psychothérapie s'avère insuffisante, un traitement médicamenteux peut être entrepris en association avec elle. Ce traitement doit de plus être accompagné d'une surveillance étroite du patient et de la recherche de tout signe d'apparition d'un **comportement suicidaire**.

L'arrêt du traitement ne doit pas se faire à l'initiative du patient ou de sa famille sans accompagnement du médecin. Il sera toujours progressif pour prévenir le **risque de rechute** et sera programmé avec le patient et son entourage.

D'ici la décision effective de la Commission Européenne, l'Afssaps va mettre en place avec le laboratoire Lilly un dispositif national de surveillance sous la forme d'un plan de gestion des risques.

Par ailleurs, l'Afssaps a mis en place un groupe de travail sur les conditions d'utilisation réelle des antidépresseurs chez l'enfant et l'adolescent, dont les résultats seront prochainement communiqués.

PROZAC : AUTORISATION DE CASTRER DES 8 ANS

L'AFSSAPS vient d'autoriser les prescriptions de Prozac aux enfants à partir de 8 ans. Etrangement, c'est elle-même qui décrit les effets ravageurs de ce médicament dangereux, tant sur les **tendances suicidaires de nos enfants** que sur le **développement de leurs organes sexuels**.

Pourquoi s'inquiéter ? Ils doivent bien connaître leur affaire ces gens-là...

Eh oui, ils connaissent bien leur affaire, ils savent qu'avec les millions dont ils disposent grâce à la manne des lobbies pharmaceutiques, peu importe le scandale, tout sera justifié et rentrera dans l'ordre.

▶▶▶ Le **Prozac** est l'un des antidépresseurs les plus dangereux actuellement sur le marché. Et ce n'est pas moi qui le dit, c'est eux !

Dans sa brochure *Le Bon Usage des antidépresseurs chez l'enfant et l'adolescent*, dont le titre même me fait froid dans le dos, l'AFSSAP décrit les **risques** du **Prozac** (qu'elle conseille quand même).

Tout d'abord, l'augmentation des **tendances suicidaires** :

"L'utilisation des autres **antidépresseurs** ISRS et apparentés est déconseillée pour cette classe d'âge dans le traitement de la **dépression**, en raison du **risque de comportement suicidaire (idées suicidaires, tentatives de suicide)** et de **comportement hostile (agressivité, comportement d'opposition, colère)** mis en évidence chez des **enfants** et **adolescents** traités par ISRS au cours d'essais cliniques. Le risque de **comportement suicidaire** et de **comportement hostile identifié** avec la **fluoxétine (Prozac)** lors des essais cliniques, n'est pas différent de celui observé avec les autres ISRS."

▶▶▶ *Si cela vous paraît un tant soit peu compliqué, je traduis : nos enfants sous antidépresseurs risquent fortement de **se suicider** ou de devenir **violents** et **dangereux**, et c'est la même chose avec le **Prozac**.*

Mais visiblement, cela n'inquiète pas l'AFSSAPS.

Et qu'en est-il du **développement sexuel** de nos **enfants** ? Eh bien comme à l'accoutumée, on a fait quelques tests sur des rats... c'est si ressemblant. Et on s'est rendu compte que les jeunes rats drogués au **Prozac** souffraient d'**atteintes testiculaires irréversibles**.

Je cite toujours l'AFSSAP :

"Cette demande fait suite aux résultats d'une étude pré-clinique chez le rat juvénile montrant des **effets délétères** de la **fluoxétine** sur la **croissance**, sur la **maturation sexuelle**, sur la **fonction sexuelle** et sur les **organes sexuels**, en particulier des **atteintes testiculaires irréversibles**."

▶▶▶ En bref, si votre enfant survit au **suicide**, il n'aura pas de **développement sexuel normal**, sera **impuissant**, voire **castré**.

▶▶▶ Et la solution : demandez des **études complémentaires** pendant qu'on autorise la prescription aux bambins et que l'on place l'enfant sous suivi médical. Eh oui, il ne s'agit plus d'expérimentations sur des rats, mais bien sur nos enfants.

Mais tout de même le contrôle est sévère, puisque seuls les psychiatres auront le droit (théoriquement) de prescrire du **Prozac** aux **enfants**. Outre le fait que je préférerais donner mon corps à la science que de prêter mon petit doigt à un psychiatre, il nous faut savoir sur quels critères le psychiatre est enjoint de se baser quant au diagnostic dépressif. Il doit se conformer au manuel appelé le **DSM IV**.

Et que nous dit le manuel ?

Qu'au moins **5 des 9 symptômes de dépression** doivent être présents pendant au moins 2 semaines.

Allez, choisissons 5 symptômes d'après le **DSM IV** :

1. **Humeur irritable** ou **revendicatrice**. **Préoccupations morbides envahissantes** - par exemple par des paroles de chansons nihilistes.
2. **Perte d'intérêt dans le sport**, les **jeux vidéo** et les **activités entre amis**.
3. **Perte ou gain de poids significatif en absence de régime** (ex : modification du poids corporel en mois excédant 5 %) ou **diminution ou augmentation de l'appétit presque tous les jours**.
4. **Regarde la TV excessivement tard dans la nuit**. **Refus de se lever le matin pour aller à l'école**.
5. **Comportement d'opposition et/ou négatif**.

Vous l'avez compris, il ne fait pas bon faire sa petite crise d'adolescence. Outre la stupidité de

demander à un enfant de 8 ans de ne pas prendre de poids (5 % si votre enfant pèse 40 kg, cela fait 2 kg...), chacun des autres symptômes peut décrire tellement d'enfants qu'on se demande quel est le véritable objectif poursuivi par l'AFSSAPS et ses commanditaires : **la lutte contre la surpopulation ?**

Moi, si j'étais la défenseure des enfants (qui n'est autre que l'ancien directeur de la communication des laboratoires Servier, et qui a ses entrées dans le monde de la pharmacie), je défendrais nos enfants.

Et si le vôtre a des symptômes correspondant à ceux qui sont décrits dans la bible DSM IV, cachez-le, protégez-le des psychiatres, aidez-le à comprendre ce qu'il étudie et assurez-vous qu'il mange de manière équilibrée. Au moins, il restera en vie et aura une chance de vous offrir une vie de grand-mère... ou de grand-père.

15 mai 2003

POURQUOI ENTEND-ON SANS ARRÊT DES SPOTS DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN CE MOMENT ?

Depuis plusieurs mois, l'industrie pharmaceutique (sous le joli nom de "Les entreprises du médicament") mène une grande campagne d'image auprès du public. Le motif de cette campagne, est tout simplement que **L'industrie pharmaceutique est en crise**. Le triomphalisme affiché par les spots n'est qu'une façade. Pourquoi ? Parce que depuis une vingtaine d'années, l'industrie ne découvre pratiquement plus aucun médicament majeur. Et, à terme, ça va finir par se voir. Ce n'est pas moi qui le dis, mais un livre passionnant de Philippe Pignarre, intitulé "Le grand secret de l'industrie pharmaceutique". Philippe Pignarre y explique que l'âge d'or du développement du médicament a eu lieu juste après la seconde guerre mondiale. À l'époque, les industriels disposaient d'une grande latitude pour tester les molécules qu'ils avaient en stock : ils les essayaient sur n'importe quel malade sans demander d'autorisation à une quelconque autorité sanitaire. Ca a donné quelques belles découvertes, mais ça a fait aussi pas mal de casse. Cette liberté de tester les médicaments sans contrôle a, heureusement, peu à peu disparu avec l'obligation croissante pour les industriels de se soumettre, avant de pouvoir commercialiser leurs molécules, à ce qu'on appelle des essais cliniques contrôlés. Un essai clinique contrôlé est un protocole rigide qui permet de tester le médicament en s'assurant qu'il n'est pas dangereux pour ses utilisateurs, qu'il est bien efficace sur la maladie ou les symptômes considérés, et surtout, qu'il présente un avantage sur les médicaments déjà existants.

▶▶▶ Alors qu'il ne fallait que deux ou trois ans, dans les années 60, pour passer de l'expérimentation à la mise sur le marché, un médicament antidépresseur aujourd'hui très connu, la fluoxétine (alias Prozac), qui a été étudié pour la première fois en 1974, n'a été autorisé sur le marché qu'en 1987.

Les coûts de développement des médicaments et leur délai de commercialisation ayant beaucoup augmenté, la plupart des industriels aujourd'hui ne veulent pas investir dans les molécules nouvelles. C'est beaucoup trop cher. Et les profits diminuent. Jadis, l'industrie pharmaceutique rapportait beaucoup à ses actionnaires. Elle reste l'une des premières au monde, mais les dividendes ont beaucoup diminué. Alors, que fait-elle ? Eh bien elle contourne le problème.

■ **Quelques exemples** : pour éviter de voir un générique leur prendre leur marché, certaines labo fabriquent le générique eux-mêmes et le vendent seulement 10% moins cher que l'original, ce qui suffit à dissuader la concurrence ;

- d'autres font passer la prise de médicament pour une mesure préventive, c'est le cas du spot sur le **cholestérol**, qui n'a pas d'autre but que de vous pousser à demander une ordonnance ;

- **d'autres encore truquent les résultats des études cliniques (il faut savoir que la plupart des études négatives, celles qui montrent que les médicaments testés ne sont pas efficaces, sont censurées par l'industrie)**

- certains, plus simplement, achètent les leaders d'opinion de la communauté médicale, aujourd'hui, à l'exception de la revue *Prescrire*, il n'existe plus de presse médicale française indépendante de l'industrie ;

▶▶▶ **la plupart, évidemment, et ils ne s'en privent pas, induisent les médecins en erreur pour les inciter à prescrire des produits même si ce n'est pas nécessaire - ce qui explique en particulier que la France soit le premier consommateur d'antidépresseurs au monde.**

▶▶▶ D'autres cherchent à créer de nouvelles maladies, complètement imaginaires. Les deux dernières en date sont l'insuffisance hormonale masculine (on dose la testostérone chez les hommes de plus de cinquante ans, on la trouve trop basse, évidemment, puisqu'elle baisse chez tout le monde et hop! un traitement hormonal pour remonter la libido de ces messieurs) ou l'impuissance féminine (et hop ! un équivalent féminin du Viagra pour redonner un orgasme à ces dames !).

Et puis, il y a les méthodes franchement crapuleuses, qui consistent à tester les médicaments au rabais dans les pays du tiers-monde, dans des conditions qui ne seraient pas acceptées par les pays développés. Et dans ces mêmes pays développés, il y a le ravalement de façade par l'intermédiaire des spots qu'on entend actuellement.

Alors, si ces spots vous agacent, lutez contre la désinformation en lisant "*Le grand secret de l'industrie pharmaceutique*". Vous m'en direz des nouvelles.

Philippe Pignarre, " Le Grand Secret de l'industrie pharmaceutique", Editions La Découverte, 2003.

PROZAC... Surveillez la publicité... elle sera plus ou moins subtile, dans des magazines à grand tirage, et vous fera certainement croire que le prozac pour vos enfants est fantastique !! Et elle vous incitera à en parler à votre médecin...

Dans un rapport de l'Associated Press, un porte-parole de Eli Lilly & Company, le fabricant de Prozac, a mentionné que la compagnie n'avait pas l'intention de faire la promotion du Prozac pour enfants. Laissez-moi donc en douter !!

Vous et moi savons très bien qu'avec cette approbation du Prozac pour enfants par la FDA, il est évident que cela ouvre la porte aux vendeurs de Lilly sur la façon dont ils vont pouvoir faire la promotion du Prozac auprès des médecins. Avec cette approbation, les médecins seront sans aucun doute plus confortables avec le fait de prescrire Prozac aux enfants, et les vendeurs de Lilly sauront exploiter cela, n'en doutez pas...

Par exemple: Je remarque souvent des publicités de compagnies pharmaceutiques dans des magazines connus, (*ces mêmes compagnies qui ont réussi à faire en sorte que le gouvernement paie la note pour vos prescriptions de médicaments*) qui vantent les bienfaits de certains médicaments et vous incitent ensuite à en parler à votre médecin... Ça marche ! Il y a de plus en plus de prescriptions de médicaments chaque année et de moins en moins d'argent dans le système pour les payer, en fait ce système est en déficit !! Les compagnies pharmaceutiques, elles, enregistrent de très fortes hausses de profit !

Surveillez donc bien les futures publicités de Prozac, elles viseront peut-être subtilement vos enfants... C'est un marché plus qu'intéressant. Imaginez une prescription de Prozac à partir de l'âge sept ans, avec les effets secondaires qui auront peut-être besoin de d'autres médicaments pour les supporter, et de la dépendance possible qui fera de ces enfants des accros pendant de nombreuses années...

Bref, si vous êtes le parent ou le grand-parent d'un enfant aux prises avec la **dépression**, je vous recommande fortement d'explorer les avenues de la nutrition et des suppléments naturels avant de choisir une **drogue puissante** dont les **effets à long terme sur l'enfant et sa croissance** n'ont pas été adéquatement évalués.

Et, si vous avez un ami ou un membre de votre famille qui est concerné par la **dépression** chez l'enfant, partagez cette information avec lui. Des solutions naturelles existent et elles peuvent aussi être considérées afin de faire un choix éclairé et motivé par le désir d'être "bien dans sa peau"...

PRATIQUE COURANTE...

Selon Dr. Donald L. Rosenblitt, le directeur médical du Lucy Daniels Center for Early Childhood, cela n'est pas inhabituel pour un médecin de prescrire **Prozac**, **Zoloft** ou **Paxil** à des enfants aussi jeunes que 4 ans. Cela m'épouvante ! Car, bien au-delà des conditions environnementales, sociales ou encore des circonstances personnelles qui peuvent causer la **dépression**, des **facteurs nutritionnels** pourraient aussi être considérés avant qu'un pédiatre vous offre la "trousse d'essai gratuite" du **Prozac**.

Vous êtes au courant, j'espère, que les compagnies pharmaceutiques fournissent ce genre de trousses gratuites aux médecins qui vous appâtent ensuite avec? Quand vous en avez fait l'essai "gratuit", suit la prescription, et vous voilà le client d'une compagnie pharmaceutique, sorte de "pusher légal", **faisant des milliards en favorisant votre dépendance et votre maladie au détriment de votre guérison**. Et, si vous habitez au Québec vos impôts payent la "dope"... pardon... votre prescription. Mes propos peuvent choquer et déplaire, mais lorsque la santé de nos enfants (et même la nôtre) est en jeu, il faut ouvrir les yeux, être vigilant, et se poser des questions. Dans notre société moderne, malheureusement, la plupart des compagnies (y compris nos gouvernements) ne pensent qu'au pouvoir, et à l'argent ! Nous ne sommes que des "payeurs" et souvent, nous n'avons pas le droit de parole. Et, même si parfois on fait semblant de nous écouter, les décisions étant déjà prises à l'avance par les plus gros, notre voix reste sans effet. Alors, à mon avis, vaut toujours mieux prévenir que guérir...

QUE PEUT-ON FAIRE POUR PRÉVENIR LA DÉPRESSION ET MÊME LUTTER CONTRE ELLE?

Dans un article précédent du Health Sciences Institute ("Omega Delta Blues" 10/28/02), je lisais que:

- ◆ une augmentation de la **consommation d'acides gras essentiels omega-3** peut soulager certains symptômes de la **dépression** légère à moyenne;
- ◆ les personnes dépressives ont souvent des carences en **magnésium** qui peut facilement être retrouvé dans les céréales entières, les noix et les légumes verts à feuille;
- ◆ des suppléments à base de plantes comme la valériane, la camomille, le black cohosh, et le romarin peuvent aussi aider à gérer la **dépression**;
- ◆ et, que la meilleure plante pour nous aider à gérer la **dépression** légère à modérée est évidemment la millepertuis qui est très souvent appelé le "Prozac naturel" pour son habileté à favoriser le fonctionnement de la sérotonine dans le cerveau;
- ◆ des taux élevés de **vitamines B** ont aussi démontré un soulagement des symptômes de la **dépression**. En plus des suppléments de vitamines B, vous pouvez en retrouver dans : le thon, le saumon, l'avocat, les bananes, les mangues, les pommes de terre, le brocoli, le chou-fleur. Notez aussi que le **stress**, qui marche souvent main dans la main avec la **dépression**, est réputé pour "voler" nos réserves de vitamines B.
- ➔ Donc, des solutions naturelles existent pour lutter contre la **dépression**... Nous pouvons facilement opérer quelques transformations de notre alimentation et celle de nos enfants afin de favoriser la santé. Parfois, la **dépression** n'est que le reflet de carences nutritionnelles résultant de mauvaises habitudes alimentaires à long terme ou d'un manque d'information sur l'alimentation saine. Prendre notre santé et celle de nos enfants en main, par des choix éclairés, nous évitera certainement d'avoir à réparer des pots cassés, comme disait ma grand-mère...

PROZAC MON AMOUR de Laurent Slater

Les témoignages de dépressifs sont rares. La collection *Droit de citer* a eu la bonne idée de faire parler des patients pour tenter de comprendre comment on sombre dans la dépression, comment on la vit et comment on en sort. Mal de cette fin de siècle, la dépression est à l'origine d'une révolution pharmacologique et culturelle, amorcée par le Prozac. Les narrateurs décrivent leur évolution avec précision et humanité, parlant de leur corps, de leur compréhension du discours médical, de leur passé et d'un avenir toujours difficile à imaginer.

"Si le Prozac était un sport, ce serait du parachutisme : une porte qui s'ouvre, un appel d'air qui vous aspire dans l'immensité bleue du ciel. Une chute vertigineuse entre hurlement et suffocation, la main qui cherche la poignée d'ouverture du parachute. Voilà, tu la tiens, tu tires et la grande toile rouge, comprimée comme les circonvolutions d'un cerveau, s'ouvre en corolle. Tu ne tombes plus dans le vide, tu flottes".

Pour compléter ces témoignages, l'éditeur a inclus une partie *Repères* qui offre une approche factuelle sur la maladie et ses traitements. On y apprend que, chaque jour en France, 3,7 % de la population reçoit un antidépresseur. Seul les Belges font mieux (4% de dépressifs sous traitement). Une personne sur dix connaît un épisode dépressif au cours de sa vie, et ce chiffre tend à augmenter. La dépression représente 4 milliards de francs dans le budget de la sécurité sociale. Enfin, cette partie fait le point sur les différentes classes de médicaments anti-dépresseurs et présente les aspects négatifs de ces traitements : prescriptions abusives, effets secondaires et "normalisation" sociale.